

Emploi et Développement social Canada

Rapport sur la Stratégie ministérielle de développement durable de 2021 à 2022

Octobre 2022

Emplois et Développement social Canada
Rapport sur la Stratégie ministérielle de développement durable de 2021 à 2022

Les formats en gros caractères, braille, MP3 (audio), texte électronique, et DAISY sont disponibles sur demande en [commandant en ligne](#) ou en composant le 1 800 O-Canada (1-800-622-6232). Si vous utilisez un télécriteur (ATS), composez le 1-800-926-9105.

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, 2022

Pour des renseignements sur les droits de reproduction: droitdauteur.copyright@HRSDC-RHDCC.gc.ca.

PDF

No de cat. Em1-19F-PDF

ISSN 2564-0518

Table des matières

1.	Présentation de la Stratégie ministérielle de développement durable	4
2.	Développement durable à Emploi et Développement social Canada	4
3.	Rendement ministériel par objectif de la SFDD	4
4.	Rapport sur l'intégration du développement durable	26
4.1	Évaluation environnementale stratégique	26
4.2	Problèmes sociaux, économiques et environnementaux actuels et futurs	26
4.3	Opérations ministérielles	26
4.3.1	Processus décisionnels	26
4.3.2	Conception et prestation de services et d'activités	28
4.3.3	Mobilisation des employés	30
5.	Conclusion	30

1. Présentation de la Stratégie ministérielle de développement durable

La [Stratégie fédérale de développement durable \(SFDD\) de 2019 à 2022](#) présente les objectifs et les cibles de développement durable du gouvernement du Canada, comme l'exige la [Loi fédérale sur le développement durable](#). Conformément à l'objectif de la Loi, EDSC a préparé le présent rapport pour illustrer les progrès réalisés dans la mise en œuvre de sa Stratégie ministérielle de développement durable.

2. Développement durable à Emploi et Développement social Canada

La Stratégie ministérielle de développement durable d'Emploi et Développement social Canada de 2020 à 2023 décrit les mesures que le Ministère a prises pour atteindre les objectifs liés à l'écologisation des activités gouvernementales. Le présent rapport fait état des résultats obtenus à ce jour concernant les mesures prises par le Ministère pour atteindre cet objectif. Les rapports des années précédentes sont publiés sur le site Web [EDSC – Développement durable](#).

Le rapport présente les mesures ministérielles d'EDSC qui soutiennent les cibles ou les objectifs de la SFDD de 2019 à 2022. Pour obtenir de l'information sur les progrès globaux du gouvernement du Canada par rapport aux cibles de la SFDD, veuillez consulter le [rapport d'étape](#) de la SFDD.

3. Rendement ministériel par objectif de la SFDD

Les tableaux suivants fournissent des renseignements sur le rendement des mesures ministérielles qui soutiennent les objectifs de la SFDD énumérés à la section 2.

Contexte : Au cours de l'exercice financier 2021 à 2022, la COVID-19 a continué d'avoir des répercussions sur l'environnement de fonctionnement d'EDSC et sur la façon dont le Ministère a offert des programmes et des services à la population. Les interventions opérationnelles d'EDSC pour faire face à la pandémie ont donné lieu à des pratiques commerciales plus durables dont les répercussions positives sur l'environnement devraient se poursuivre à l'avenir.

Cible(s) de la SFDD	Mesure(s) contributive(s) de la SFDD	Mesure(s) ministérielle(s) correspondante(s)	Point(s) de départ, indicateur(s) de rendement et cible(s)	Résultats atteints	Contribution de chaque mesure ministérielle aux objectifs et aux cibles de la SFDD
<p>Cible 1 Réduire les émissions de gaz à effet de serre des installations et des parcs automobiles du gouvernement fédéral de 40 % par rapport au niveau de 2005 d'ici 2030 (l'objectif étant d'atteindre cette cible d'ici 2025) et de 80 % par rapport au niveau de 2005 d'ici 2050 (l'objectif étant la carboneutralité).</p>	<p>La gestion du parc de véhicules sera optimisée, notamment par l'emploi de la télématique afin de recueillir et d'analyser des données sur l'utilisation des véhicules devant être remplacés.</p>	<p>Mesure 1.3.1 Faire le suivi de la consommation d'essence du parc automobile du Ministère.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Variation en % de la consommation d'essence par rapport à l'année de référence 2016 à 2017 (142 010 litres). Variation en % des émissions de GES du parc automobile de l'exercice financier de référence 2005 à 2006 (1,414 kt d'éq. CO₂). 	<p>Résultat 1.3.1a Au cours de l'exercice financier 2021 à 2022, le Ministère a consommé 87,7 % moins de carburant que pendant l'année de référence 2016 à 2017. La consommation est passée de 142 010 litres pendant l'exercice financier 2016 à 2017, à 17 477 litres au cours de l'exercice financier 2022 à 2022. Il y a une légère augmentation par rapport à l'exercice financier 2020 à 2021, car l'utilisation du parc a été considérablement réduite pendant l'exercice financier 2019 à 2020, en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19. L'utilisation des véhicules pendant l'exercice financier 2021 à 2022 était encore considérablement inférieure aux chiffres d'avant la pandémie de COVID-19.</p> <p>Résultat 1.3.1b Les émissions de GES attribuables au parc automobile ont baissé de 97 % par rapport à l'année de référence 2005 à 2006. Ce chiffre est passé de 1,414 kt d'éq. CO₂ pour l'exercice financier 2005 à 2006 à 0,040 kt d'éq. CO₂ pour l'exercice financier 2021 à 2022.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la consommation d'essence dans l'ensemble du parc automobile, d'une année à l'autre, comparativement aux données de référence. Variation en % des émissions de GES du parc automobile de l'exercice financier 2005 à 2006 à l'exercice financier en cours = $[1-Y/X]$ %.

		<p>Mesure 1.3.2</p> <p>Acheter des véhicules économiques en essence et des voitures électriques hybrides.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Remplacement en % par des véhicules hybrides dans le parc automobile par rapport à l'année de référence 2013 (11 %). 	<p>Résultat 1.3.2</p> <p>Au cours de l'exercice financier 2021 à 2022, les véhicules hybrides composaient 31 % du parc automobile (32 véhicules sur 103). Cette donnée représente une hausse de 20 % par rapport à l'année de référence 2013.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Choisir l'option de véhicules hybrides lorsque cela est possible lors du remplacement des véhicules.
		<p>Mesure 1.3.3</p> <p>S'assurer que des justifications sont présentées si on achète des VUS plutôt que des berlines habituelles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de demandes par rapport au nombre approuvé. 	<p>Résultat 1.3.3</p> <p>EDSC n'a acheté aucun véhicule pour son parc pendant l'exercice financier 2021 à 2022. Toute demande de véhicules non standard doit toujours être accompagnée d'une justification.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Veiller à ce que les nouveaux achats de VUS soient justifiés dans le plan annuel sur le parc automobile.
		<p>Mesure 1.3.4</p> <p>Ajouter la technologie de télématique au parc automobile pour contribuer à réduire les émissions et promouvoir un changement de comportement auprès des utilisateurs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Remplacement en % des appareils de télématique ajoutés au parc automobile. • Augmentation de 5 % de la technologie de télématique dans le parc automobile d'ici 2023. 	<p>Résultat 1.3.4a</p> <p>Le % actuel de remplacement des appareils de télématique est de 1,77 %.</p> <p>Résultat 1.3.4b</p> <p>EDSC compte deux véhicules dotés d'un appareil de télématique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ajouter la technologie de télématique à 5 % du parc automobile d'ici 2023 et utiliser les données pour promouvoir un changement de comportement auprès des utilisateurs.

		<p>Mesure 1.3.5 Appuyer les objectifs de réduction des émissions de GES en continuant d'optimiser le parc automobile du Ministère.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Émissions de GES du parc automobile au cours de l'exercice financier 2005 à 2006 (année de référence) : = 1,414 kt d'éq. CO2. • Émissions de GES du parc automobile au cours de l'exercice financier 2019 à 2020 = 0,300 kt d'éq. CO2. • La variation en pourcentage (%) des émissions de GES du parc automobile de l'exercice financier 2005 à 2006 à l'exercice de déclaration en cours = 79 %. 	<p>Résultat 1.3.5</p> <p>Mise en œuvre, au cours de l'exercice financier 2021 à 2022, d'une validation de tous les véhicules en fonction du nombre de kilomètres parcourus pour justifier la taille du parc par rapport aux besoins actuels.</p> <p>Une enquête auprès des secteurs d'activité a permis de définir les véhicules qui ne sont plus nécessaires pour prendre en charge des fonctions spécifiques du secteur d'activité (comme la main-d'œuvre). Véhicules définis qui seront transférés à d'autres sections avant l'achat de tout nouveau véhicule dans le cadre du plan de renouvellement du parc automobile de l'année.</p> <p>EDSC a réduit les émissions de GES de son parc automobile. Celles-ci sont passées de 1,414 kt d'éq. CO2 en 2005 à 0,040 kt d'éq. CO2 pendant l'exercice financier 2021 à 2022.</p> <p>Il y a une légère augmentation par rapport à l'exercice financier 2020 à 2021, car l'utilisation du parc automobile a été considérablement réduite pendant l'exercice financier 2019 à 2020 en raison des restrictions liées à</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Écologisation des activités du gouvernement en réduisant l'émission des gaz à effet de serre.
--	--	---	---	--	---

				<p>la pandémie de COVID-19. L'utilisation des véhicules était encore considérablement inférieure aux chiffres d'avant la pandémie.</p> <p>EDSC a réduit de 97 % les émissions de GES de son parc automobile par rapport à l'exercice financier 2005 à 2006.</p>	
Cible(s) de la SFDD	Mesure(s) contributive(s) de la SFDD	Mesure(s) ministérielle(s) correspondante(s)	Point(s) de départ, indicateur(s) de rendement et cible(s)	Résultats atteints	Contribution de chaque mesure ministérielle aux objectifs et aux cibles de la SFDD
<p>Cible 6</p> <p>Posséder un parc de véhicules administratif composé d'au moins 80 % de véhicules zéro émission d'ici 2030.</p>	<p>La gestion du parc de véhicules sera optimisée, notamment par l'emploi de la télématique, afin de recueillir et d'analyser des données sur l'utilisation des véhicules devant être remplacés.</p>	<p>Mesure 6.1.1</p> <p>Acheter des véhicules économiques en essence et des voitures électriques hybrides.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le point de référence sera le nombre de véhicules du parc automobile de l'administration à l'année X. Les indicateurs suivants pourraient être utilisés pour produire des rapports sur cette action de contribution : <ul style="list-style-type: none"> Nombre total de véhicules du parc automobile de l'administration (année de référence : 2013 = 226). 	<p>Résultat 6.1.1a</p> <p>Résultat 6.1.1a : EDSC a réduit son parc de 54 % depuis l'année de référence 2013. La taille actuelle du parc automobile est de 103 véhicules, comparativement à 226 en 2013.</p> <p>Résultat 6.1.1b</p> <p>Résultat 6.1.1b : EDSC a augmenté le ratio des véhicules hybrides par rapport aux véhicules à moteur à combustion de 11 % pour l'année de référence de 2013 à 31 % pour l'exercice financier 2021 à 2022.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Puisque les véhicules conventionnels sont remplacés au cours de leurs cycles de vie par des véhicules à émission zéro (VEZ), ou que la taille du parc est réduite, ou les deux, une plus grande proportion du parc de véhicules sera constituée de VEZ.
		<p>Mesure 6.1.2</p> <p>S'assurer que des justifications à l'échelon</p>	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de demandes par rapport au nombre approuvé. 	<p>Résultat 6.1.2</p> <p>Il faut fournir une justification pour l'achat d'un véhicule</p>	

		du directeur sont présentées si l'on achète des VUS plutôt que des berlines habituelles.		non standard (comme un VUS) approuvé par le directeur régional et la gestion du parc automobile national. EDSC n'a acheté aucun véhicule pour son parc pendant l'exercice financier 2021 à 2022.	
		<p>Mesure 6.1.3 Ajouter la technologie de télématique au parc automobile pour contribuer à réduire les émissions et promouvoir des changements de comportement (au besoin) auprès des utilisateurs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le point de référence sera le nombre de véhicules du parc automobile de l'administration à l'année X. Les indicateurs suivants pourraient être utilisés pour produire des rapports sur cette action de contribution : <ul style="list-style-type: none"> Nombre de demandes par rapport au nombre de véhicules approuvés enregistré par l'entremise de la télématique. 	<p>Résultat 6.1.3</p> <p>La mise en œuvre de cette cible par le Ministère est en cours.</p> <p>Année de référence 2019-2020 – 0 % télématique.</p> <p>Au cours de l'exercice financier 2020 à 2021, des appareils de télématique dotés de services ont été achetés et installés dans deux véhicules.</p> <p>EDSC n'a pas été en mesure d'acheter de nouveaux systèmes télématiques au cours de l'exercice financier 2021 à 2022 en raison d'une pénurie dans l'industrie.</p>	
Cible(s) de la SFDD	Mesure(s) contributive(s) de la SFDD	Mesure(s) ministérielle(s) correspondante(s)	Point(s) de départ, indicateur(s) de rendement et cible(s)	Résultats atteints	Contribution de chaque mesure ministérielle aux objectifs et aux cibles de la SFDD

<p>Cible 7</p> <p>D'ici 2022, les ministères doivent avoir élaboré des mesures pour réduire les risques que représentent les changements climatiques pour les biens, les services et les activités.</p>	<p>Accroître la formation et le soutien dans l'évaluation des répercussions des changements climatiques, la réalisation d'évaluations des risques des changements climatiques et l'élaboration de mesures d'adaptation à l'intention des fonctionnaires et faciliter l'échange de pratiques exemplaires et de leçons tirées.</p>	<p>Mesure 7.1.1</p> <p>D'ici 2021, prendre des mesures pour comprendre les répercussions des changements climatiques qui pourraient toucher les biens, les services et les activités du gouvernement fédéral partout au pays.</p>	<p>• Point de départ :</p> <ul style="list-style-type: none"> • EDSC a mis en place des évaluations des répercussions et des plans de continuité des activités pour tous les services essentiels. • Les facteurs liés aux changements climatiques sont pris en compte dans le cadre des évaluations de risques du Ministère. • Le Ministère a instauré une solide culture d'exercices de simulation qui incorporent des événements liés aux changements climatiques. <p>• Indicateurs de rendement et cibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Incorporer des facteurs liés aux changements climatiques aux évaluations des répercussions sur les activités et aux plans de continuité des activités pour l'exercice financier 2022 à 2023. • Mettre en œuvre des outils de notification de masse. • Mettre en œuvre des mesures d'ici l'exercice financier 2022 à 2023 pour réduire les risques d'événements localisés liés aux changements climatiques qui auraient des répercussions sur la 	<p>Résultat 7.1.1</p> <p>Pour faire face à la pandémie de COVID-19, EDSC a mis en application des mesures de continuité des opérations, comme la planification par scénarios, la mise à jour des plans de continuité des opérations et la tenue d'ateliers sur la reprise des opérations. De plus, EDSC a élaboré une analyse des répercussions sur les activités (ARA), afin d'évaluer les vulnérabilités et de déterminer les stratégies d'atténuation.</p> <p>De plus, EDSC a réalisé une analyse des répercussions sur les activités (ARA) pour déterminer d'autres emplacements où les services essentiels pourraient être offerts, afin d'envisager le transfert d'une partie de la charge de travail entre des bureaux régionaux, ce qui permettrait d'être flexible et de s'adapter à l'envergure et à la portée de l'événement.</p> <p>Le Ministère a intégré des notifications de masse en cas d'urgence à la plateforme d'application Mon EDSC, à laquelle les employés peuvent s'inscrire avec des appareils</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'incorporation des facteurs liés aux changements climatiques aux évaluations des risques et des activités du Ministère et des activités de planification et d'exercices de simulation contribue à atténuer les répercussions des changements climatiques sur les services et les prestations que le Ministère fournit aux Canadiens.
--	--	--	---	---	---

			prestation des services en réduisant l'empreinte des immeubles et en créant une main-d'œuvre répartie géographiquement et possédant des capacités technologiques.	professionnels ou personnels.	
Cible(s) de la SFDD	Mesure(s) contributive(s) de la SFDD	Mesure(s) ministérielle(s) correspondante(s)	Point(s) de départ, indicateur(s) de rendement et cible(s)	Résultats atteints	Contribution de chaque mesure ministérielle aux objectifs et aux cibles de la SFDD
Cible 9 Mesures qui appuient l'objectif d'écologisation du gouvernement, mais pas directement une cible de la SFDD.	Les ministères utiliseront des principes d'évaluation du cycle de vie pour réduire les conséquences sur l'environnement et garantir une valeur optimale dans les décisions d'approvisionnement du gouvernement.	Mesure 9.3.1 L'approvisionnement écologique incorpore les considérations environnementales dans les décisions d'achat et devrait motiver les fournisseurs à écologiser leurs biens, leurs services et leurs chaînes d'approvisionnement.	<ul style="list-style-type: none"> Volume des dépenses par le truchement des Offres à commandes et arrangements en matière d'approvisionnement (OCAMA) qui comportent des critères environnementaux. 	Résultat 9.3.1 Au cours de l'exercice financier 2021 à 2022, 39 % des transactions d'EDSC par volume, ce qui correspond à 94 % de la valeur totale des dépenses, ont été réalisées au moyen d'offre à commandes et d'arrangements en matière d'approvisionnement pour des biens et services qui comprennent des critères environnementaux. 100 % (valeur) ou 100 % (volume) des mesures d'approvisionnement en matériel de sécurité ont été considérées comme écologiques.	<ul style="list-style-type: none"> L'approvisionnement écologique incorpore les considérations environnementales dans les décisions d'achat et devrait motiver les fournisseurs à réduire l'impact environnemental des biens et des services qu'ils offrent, et celui de leurs chaînes d'approvisionnement.
		Mesure 9.3.2 Les contrats d'approvisionnement en biens et services	<ul style="list-style-type: none"> Pourcentage des contrats d'approvisionnement en biens et services 	Résultat 9.3.2 EDSC a ajouté une disposition de la politique	

		<p>doivent comprendre une déclaration d'écologisation obligatoire du fournisseur.</p>	<p>comportant une déclaration d'écologisation des fournisseurs.</p>	<p>écologique aux contrats à fournisseur unique pour certaines marchandises, comme le déchetage et les services de voiture blindée. Le Ministère a depuis élargi la mise en œuvre de cette clause.</p> <p>Au cours de l'exercice financier 2021 à 2022, 39 % des marchés d'approvisionnement d'EDSC ont été passés avec des fournisseurs qui ont des engagements écologiques.</p> <p>À compter de l'exercice financier 2022 à 2023, une clause plus généralisée a été ajoutée dans tous les documents d'approvisionnement dont EDSC est responsable, ce qui garantira que le plus grand nombre possible de marchés contiennent des déclarations écologiques. Le Ministère élabore actuellement une stratégie d'approvisionnement écologique pour aider à éclairer les décisions d'approvisionnement à l'avenir.</p>	
--	--	---	---	---	--

		<p>Mesure 9.3.3 Utiliser les outils de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) avec des mesures écologiques (par exemple des meubles) pour encourager les achats écologiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Inclusion de considérations environnementales (p. ex. réduire, réutiliser ou inclure des critères environnementaux) dans les nouveaux instruments d'approvisionnement d'usage courant. • Inclusion de considérations environnementales (p. ex. réduire, réutiliser ou inclure des critères environnementaux) dans les approvisionnements évalués à plus de 2 millions de dollars). 	<p>Résultat 9.3.3a</p> <p>Le Ministère met activement à l'essai des mesures d'élimination écologique avec une entreprise d'élimination des excédents afin de cerner et de rediriger les excédents du gouvernement vers des organismes à but non lucratif et non à des sites d'enfouissement pour des projets immobiliers. Les résultats seront résumés au cours du prochain exercice financier.</p> <p>Tout approvisionnement de bien immobilier d'EDSC fait initialement l'objet d'un examen portant sur la réutilisation ou la réduction des actifs. Les considérations relatives à la réutilisation des biens de l'État en stock faisaient partie de chaque liste de contrôle préalable à l'approvisionnement. Quand un bien ne pouvait pas être réutilisé, il était toujours considéré comme pouvant être vendu par l'intermédiaire de GCSurplus ou donnés à un organisme de bienfaisance ou à un autre ministère, conformément à la</p>	
--	--	--	---	---	--

				<p>politique du Conseil du Trésor.</p> <p>Résultat 9.3.3b</p> <p>EDSC a attribué 4 223 contrats, dont 1 651 comprenaient des considérations environnementales.</p> <p>Le Ministère a attribué 15 contrats de plus de 2 millions de dollars. Dix d'entre eux contenaient des considérations environnementales.</p>	
Les ministères adopteront des technologies propres et entreprendront des projets de démonstration des technologies propres.	<p>Mesure 9.4.1 Choisir et exploiter de la TI et du matériel de bureau d'une manière qui réduit la consommation d'énergie et l'utilisation de matériel.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • EDSC a une stratégie pour augmenter le ratio actuel d'appareils mobiles par ordinateur de bureau à 90 % d'ici le 2^e trimestre de 2020 à 2021. • L'augmentation de l'utilisation d'appareils mobiles (ordinateurs portatifs ou tablettes) facilite la réduction de consommation d'énergie totale au sein du Ministère. 	<p>Résultat 9.4.1a</p> <p>Au cours de l'exercice financier 2021 à 2022, EDSC a atteint un taux distribution d'appareils mobiles à ses employés de 95 % et s'est conformé aux lignes directrices sur la consommation d'énergie établies pour l'équipement acheté au moyen de l'Offre à commandes principale et nationale (OCPN). Tout l'équipement d'EDSC est acheté au moyen de l'OCPN, qui est gérée par Services partagés Canada.</p> <p>Résultat 9.4.1b</p> <p>De plus, EDSC réduit encore le ratio de ses imprimantes à</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'adoption de technologies propres incorpore les considérations environnementales dans les décisions d'achat et devrait motiver les fournisseurs à réduire l'impact environnemental des biens et des services qu'ils offrent, et celui de leurs chaînes d'approvisionnement. 	

				3 par étage dans les emplacements qui comptaient plus de 3 imprimantes, ce qui réduira la consommation d'énergie.	
	L'appui à l'approvisionnement écologique sera renforcé, notamment par des lignes directrices, des outils et de la formation offerte aux fonctionnaires.	<p>Mesure 9.5.1 Veiller à ce que 90 % des spécialistes en approvisionnement, des nouveaux gestionnaires de matériel et 100 % des nouveaux détenteurs de cartes d'achat suivent la formation sur l'approvisionnement écologique de l'EFPC dans un délai de 1 an suivant leur date d'entrée en poste.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage de nouveaux spécialistes en approvisionnement, gestionnaires de matériel et nouveaux détenteurs de cartes d'achat qui ont terminé la formation sur l'approvisionnement écologique. • Pourcentage des spécialistes en approvisionnement, des gestionnaires de matériel et des détenteurs de cartes d'achat qui ont terminé la formation sur l'approvisionnement écologique. 	<p>Résultat 9.5.1a Le Ministère a une disposition obligatoire pour suivre le cours sur l'approvisionnement écologique de l'EFPC avant de recevoir une carte d'achat à compter du 1^{er} avril 2022. La formation sur l'approvisionnement écologique est maintenant obligatoire dans le cadre de la formation des nouveaux employés travaillant dans le domaine et doit être suivie dans un délai d'un an. Tous les nouveaux spécialistes de l'approvisionnement d'EDSC ont suivi le cours sur l'approvisionnement écologique.</p> <p>Résultat 9.5.1b 100 % des spécialistes de l'approvisionnement de la DGDPF ont suivi le cours sur l'approvisionnement écologique. (34 spécialistes de l'approvisionnement ont suivi le cours).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 100 % des nouveaux spécialistes en approvisionnement et des gestionnaires de matériel suivront la formation sur l'approvisionnement écologique de l'EFPC. • 100 % des nouveaux détenteurs de cartes d'achat suivront la formation sur l'approvisionnement écologique de la formation obligatoire.

				<p>67 % des gestionnaires du matériel ont suivi le cours sur l'approvisionnement écologique.</p> <p>Tous les titulaires de cartes d'achat du Ministère doivent suivre une formation obligatoire, qui comprend de l'information sur l'approvisionnement écologique.</p>	
		<p>Mesure 9.5.2 Intégrer la durabilité aux instruments, aux processus et aux contrôles d'approvisionnement d'usage courant.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'instruments, de processus et de contrôles d'approvisionnement qui comprennent l'approvisionnement écologique. 	<p>Résultat 9.5.2</p> <p>Le Ministère a pleinement mis en œuvre une liste de contrôle et un questionnaire sur l'approvisionnement écologique pour aider le personnel des achats à répondre aux besoins liés aux biens immobiliers.</p> <p>Une formation sur l'approvisionnement écologique est en place pour les employés du Ministère qui travaillent dans les biens immobiliers.</p> <p>EDSC a soutenu la création d'un groupe de travail national pour mieux intégrer les pratiques écologiques et les normes de développement durable dans</p>	<ul style="list-style-type: none"> • D'ici 2023, EDSC aura intégré plus d'information sur l'approvisionnement écologique aux instruments, aux processus et aux contrôles d'approvisionnement en place.

				les conditions de location des immeubles de base.	
		<p>Mesure 9.5.3 Sensibiliser davantage le personnel sur les avantages de l'approvisionnement écologique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de communications qui font la promotion de l'approvisionnement écologique. 	<p>Résultat 9.5.3</p> <p>La Direction générale du dirigeant principal des finances d'EDSC continue d'offrir une série de conférences, qui est ouverte à tous les employés de la Direction générale, y compris ceux qui travaillent dans le domaine de l'approvisionnement. La série mettait en vedette des universitaires et des chefs de file de l'industrie pour sensibiliser le personnel sur des sujets de développement durable, y compris l'approvisionnement écologique.</p> <p>Le Ministère a créé et organisé des séances de formation sur l'approvisionnement écologique à l'intention des employés au sein des équipes de gestion des biens immobiliers et des actifs.</p> <p>L'information est toujours disponible dans la feuille de route de l'approvisionnement d'EDSC. L'utilisation de la feuille de route de</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir et encourager l'utilisation de l'approvisionnement écologique.

				<p>l'approvisionnement est communiquée régulièrement dans le cadre des réunions avec les clients et dans des courriels afin d'en faire la promotion à titre de guichet unique pour les processus d'approvisionnement.</p> <p>Des communications ont été envoyées aux agents d'approvisionnement pour s'assurer qu'ils indiquent l'approvisionnement écologique dans SAP.</p>	
	Mesures additionnelles	<p>Mesure additionnelle n°1 Maintenir ou réduire le ratio d'appareils d'impression par employé établi par le Secrétariat du Conseil du Trésor.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le contrat de gestion des services d'impression appelle à une réduction du ratio utilisateur-périphérique d'impression de 10:1 à 15:1. 	<p>Résultat supplémentaire 1</p> <p>Le Ministère a atteint les ratios utilisateurs-imprimantes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> Impression monochrome : 25:1 Impression couleur : 50:1 (si nécessaire) EDSC réduit encore son nombre d'imprimantes à 3 appareils par étage pour les emplacements physiques qui en comptent plus de 3, ce qui réduira encore le ratio utilisateurs-imprimantes. 	<p>Ces mesures soutiennent l'objectif d'écologisation du gouvernement, mais ne soutiennent pas directement une cible de la SFDD.</p>

		<p>Mesure additionnelle n° 2 Sensibiliser et informer davantage les employés au sujet des coûts d'impression.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation et information publiées sur le site intranet (iService). 	<p>Résultat supplémentaire 2</p> <p>En raison du contexte dans lequel les employés travaillaient à la maison pendant la pandémie et du fait qu'ils n'avaient pas accès aux imprimantes du Ministère, aucune campagne de sensibilisation n'a eu lieu pendant cette période. Cependant, alors que les gens ont commencé à revenir au bureau en mars 2022, EDSC a produit des affiches bilingues accrocheuses qui ont été installées dans l'environnement de bureau pour encourager les employés à travailler sans papier.</p>	
		<p>Mesure additionnelle n° 3 Élargir les services de vidéoconférence et de réunions en ligne.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Actuellement, 8 143 employés possèdent des capacités avancées de partage par audio ou vidéo et poste de travail avec Skype for Business. Microsoft Teams remplacera Skype en tant qu'outil normalisé de conférence sur le poste de travail. 	<p>Résultat supplémentaire 3</p> <p>EDSC a élargi l'accès au système de vidéoconférence sécurisé du GC pour 19 sous-ministres adjoints (SMA) d'EDSC et a planifié la mise en œuvre pour les dix autres SMA.</p> <p>EDSC a retiré Skype Entreprise et l'a remplacé par MS Teams.</p>	

				<p>EDSC a permis aux anciens agents des services aux citoyens qui travaillaient avec Skype Entreprise de continuer à travailler avec MS Teams.</p> <p>Le Ministère utilise également MS Teams dans les salles de conférence pour l'Initiative de retour au travail.</p>	
--	--	--	--	---	--

4. Rapport sur l'intégration du développement durable

4.1 Évaluation environnementale stratégique

Au cours du cycle de production de rapports de l'exercice financier 2021 à 2022, EDSC n'a reçu aucune proposition exigeant une évaluation environnementale stratégique (EES) complète. Aucune déclaration publique n'a été produite. Le Ministère continuera de s'assurer que le processus décisionnel prend en compte les objectifs et les cibles de la SFDD en ayant recours aux évaluations environnementales stratégiques.

4.2 Problèmes sociaux, économiques et environnementaux actuels et futurs

EDSC dirige la mise en œuvre, par le gouvernement du Canada, du Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies. Le Programme 2030 se concentre sur 17 objectifs de développement durable (ODD) ambitieux. Ces objectifs répondent à d'importants défis sociaux, économiques et environnementaux mondiaux. Ils cherchent à obtenir des résultats qui profiteront à tous les segments de la société et ne laisseront personne de côté.

EDSC a publié le Plan de mise en œuvre fédéral du Canada pour le Programme 2030 en juillet 2021. Il décrit comment les ministères et organismes fédéraux contribueront à la vision de la stratégie nationale du Programme 2030 du Canada.

EDSC gère également le programme de financement des ODD. Ce programme consiste à verser un financement pour des projets qui font progresser le Programme 2030 et les ODD. Outre les projets en cours, cinq projets supplémentaires ont été financés au cours de l'exercice financier 2021 à 2022. Il existe également des ententes sur des protocoles de mobilisation avec l'Assemblée des Premières Nations, l'Inuit Tapiriit Kanatami et le Ralliement national des Métis.

4.3 Opérations ministérielles

Le Ministère continue de s'inspirer des modifications apportées pour s'adapter à la pandémie de COVID-19 afin de rendre ses opérations plus durables. Il s'agit notamment de l'adoption de nouvelles technologies et façons de travailler, y compris le télétravail, lorsque c'était possible, les signatures électroniques et l'utilisation accrue d'outils de réunion virtuelle. La hausse considérable du travail virtuel a réduit la

consommation de papier et l’empreinte carbone associée aux déplacements quotidiens des employés et aux voyages hors du bureau.

4.3.1 Processus décisionnels

Le Ministère a adopté des pratiques pour tenir compte des principes de développement durable dans le cadre de ses activités et de ses processus décisionnels. Il y est parvenu en :

- créant des outils pour analyser les résultats de la durabilité et les intégrer aux séances d’information aux ministres et aux hauts fonctionnaires;
- intégrant les ODD aux séances d’information ministérielles à l’appui des réunions du Cabinet;
- participant aux réunions interministérielles sur les mémoires au Cabinet à venir mettant en évidence les considérations relatives aux ODD, s’il y a lieu.

Le Ministère passe aussi à un nouveau milieu de travail, en favorisant un effectif et une culture organisationnelle qui sont résolus à assurer le développement durable et qui cherchent à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et les déchets.

EDSC a lancé une série de réseautage pour mobiliser l’action sur les ODD. Ces webinaires mensuels rassemblent des intervenants du monde universitaire, du gouvernement et des organisations de la société civile pour leur permettre d’échanger leurs expériences dans la promotion des ODD. Ces échanges contribuent à sensibiliser et à promouvoir le Programme 2030 et les ODD. Le Ministère favorise également la prise de décisions écologiques en réalisant des évaluations environnementales stratégiques dans les séances d’information et les documents du Cabinet, et en incluant des considérations de durabilité au début de toutes les missions de vérification.

EDSC encourage également la prise de décisions écologiques en matière d’approvisionnement et de gestion immobilière grâce à la mise en œuvre d’une liste de contrôle relative aux achats écologiques et à la formation. De plus, le Ministère a collaboré avec Services publics et Approvisionnement Canada et les locateurs pour recueillir des rapports de vérification de la gestion des déchets.

Développement durable et processus décisionnel

EDSC a collaboré avec le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada pour inclure de l'information dans le Plan ministériel et le Rapport sur les résultats ministériels afin de mieux suivre les ODD et de préparer des rapports à leur sujet.

EDSC a également fourni des directives au Bureau du Conseil privé sur la façon dont les mémoires au Cabinet pourraient intégrer l'information sur les ODD. Cela va de pair avec l'inclusion d'une optique environnementale lors de la prise de décisions pour soutenir le bien-être social et économique des Canadiens et le maintenir.

4.3.2 Conception et prestation de services et d'activités

Le Ministère transforme de vastes segments de ses activités, afin de combler les attentes des clients et d'accroître la satisfaction de la clientèle. L'utilisation des technologies de l'information et des technologies numériques est au cœur des initiatives majeures d'EDSC qui l'aideront à réduire ses émissions de GES.

Créé initialement pour répondre à la pandémie, l'outil eServiceCanada continue d'offrir aux Canadiens une plus grande souplesse pour avoir accès aux programmes et aux services. Un rendez-vous dans un Centre Service Canada sera offert seulement si une demande de service ne peut être réalisée par téléphone. Le Ministère a également lancé une option de rappel eServiceCanada sur Canada.ca, ce qui réduit l'empreinte carbone grâce à une diminution du besoin des clients de se rendre dans un Centre Service Canada.

De plus, le Ministère a tiré parti des initiatives en place et en a élaboré de nouvelles pour continuer à numériser la prestation des programmes. Exemples d'initiatives :

- augmenter le nombre de documents pouvant être téléchargés numériquement pour les clients de l'assurance-emploi;
- créer des boîtes de réception régionales de nature générale pour que les programmes acceptent les demandes et les documents par voie électronique;
- passer aux reçus numériques;
- réaliser un projet pilote de numérisation des dossiers de pension.

Ces initiatives contribuent aux objectifs du Ministère en matière d'écologisation du gouvernement en réduisant le besoin d'envoyer des dossiers papier par la poste en plus de transporter et d'enregistrer des documents dans des installations d'archivage.

Le Ministère a également mis au point la portée et les activités prévues pour la transformation de la Sécurité de la vieillesse dans le cadre de l'initiative de Modernisation du versement des prestations. Bien que le projet en soit encore à la phase de conception, l'objectif est de réduire une partie du traitement manuel et de la production de rapports papier, ainsi que de stocker tous les documents par voie électronique.

Services mobiles

Le Ministère a élargi ses services mobiles virtuels au cours de l'exercice financier 2021 à 2022 afin de réduire le besoin de déplacements vers les Centres Service Canada. À l'aide de MS Teams et d'autres technologies, le Ministère a organisé des séances de sensibilisation et d'information dans les collectivités de tout le pays pour aider les clients et présenter des programmes et des services. Exemples d'initiatives :

- Communication virtuelle au moyen de MS Teams avec un agent des services aux citoyens qui parlent cri, grâce à un partenariat entre le Ministère et la Nation métisse (région de l'Est) et la communauté de Cumberland House, en Saskatchewan.
- Des ateliers conçus pour aider les clients ayant des besoins relatifs aux programmes d'assurance-emploi, de numéros d'assurance sociale (NAS), de pensions et d'apprentissage. Il s'agissait notamment d'ateliers avec des aînés en collaboration avec un coordonnateur des aînés autochtones et l'Agence du revenu du Canada, ainsi que d'ateliers pour le NAS pour les travailleurs étrangers temporaires dans des stations de ski et les nouveaux arrivants afghans.
- Servir les clients au moyen de services virtuels communautaires dotés d'agents de services aux citoyens à distance qui habitent les collectivités environnantes.

Bureau sans papier

Le Ministère a continué d'utiliser MS Teams afin d'éviter d'imprimer des copies papier des documents. Ce système accélère le processus d'approbation et permet de réduire l'empreinte environnementale du Ministère.

En plus de contribuer à un environnement de bureau sans papier, EDSC stocke la plupart des renseignements sur les ressources humaines sous forme numérique et s'engage à automatiser les transactions pour de nombreuses mesures de dotation. Le Ministère a également mis en place un système sans papier d'envoi et de réception de documents et de correspondance au bureau du sous-ministre et aux cabinets des ministres.

Technologies de collaboration

À l'aide d'outils numériques et de plateformes de vidéoconférence, le Ministère a pu mener des activités à l'interne et à l'externe avec des partenaires partout au Canada. En passant des formations, des réunions et des négociations en personne avec les intervenants à des activités virtuelles, le Ministère a considérablement réduit le besoin de déplacements, contribuant directement à l'engagement du gouvernement du Canada à réduire les émissions et à soutenir les possibilités de modalités de travail souples.

4.3.3 Mobilisation des employés

EDSC réussit à créer un avenir plus durable grâce aux contributions de ses employés. Voici certaines initiatives de développement durable axées sur les employés, qui ont été mises en œuvre au sein du Ministère :

- Plusieurs directions générales et régions du Ministère ont des comités verts ou de développement durable. Les initiatives mises en œuvre par ces comités comprennent des réseaux d'ambassadeurs, des séries de conférences et des carrefours en ligne contenant de l'information sur la promotion de comportements environnementaux durables.

– Le Ministère a élargi une initiative de séquestration du CO₂ et de compensation du carbone avec Arbres Canada, Ressources naturelles Canada et Forêts Ontario, en plantant des arbres partout au Canada.

5. Conclusion

EDSC contribue à un avenir durable en réduisant son empreinte carbone, en intégrant les considérations environnementales aux processus décisionnels, et en utilisant la technologie pour réduire les déchets. Au-delà de ces engagements, le Ministère joue un rôle de chef de file dans le Plan de mise en œuvre fédéral du Canada pour le

Programme 2030 afin de faire progresser les ODD au Canada et à l'étranger. Il contribue aux priorités pangouvernementales en matière de développement durable énoncées dans la Stratégie fédérale de développement durable.